

FORMULAIRE IX

AVIS D'AUDITION EN CONFIRMATION D'UNE ORDONNANCE CONDITIONNELLE (a. 19(2) de la Loi de 1985 sur le divorce)

CANADA

COUR SUPÉRIEURE

PROVINCE DE QUÉBEC

Chambre de la famille

DISTRICT DE

(Divorces)

NO

PARTIE(S) DEMANDERESSE(S)

et s'il y a lieu,

PARTIE DÉFENDERESSE

AVIS D'AUDITION EN CONFIRMATION D'UNE ORDONNANCE CONDITIONNELLE

(a. 19(2) de la Loi de 1985 sur le divorce)

AVIS VOUS EST DONNÉ qu'une demande en confirmation de l'ordonnance conditionnelle ci-jointe, prononcée par

_____ (juge) de
_____ (tribunal)

le _____ 20 _____, sera entendue à la salle

_____ palais de justice de _____, à
_____ à 9 h 30 ou dès que les parties pourront être entendues.

PRENEZ DE PLUS AVIS que le tribunal tiendra compte de tout document à l'appui de cette demande expédié par le tribunal qui a rendu l'ordonnance conditionnelle ainsi que toute preuve présentée par l'une ou l'autre des parties.

PRENEZ DE PLUS AVIS que le tribunal pourra rendre une ordonnance pour confirmer, modifier ou annuler l'ordonnance conditionnelle.

Daté à _____, le _____
20 _____.

GREFFIER